

moi
je recycle!

Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais



BIDONS, BOÎTES ET SACS

- produits phytopharmaceutiques (EVPP)
- produits d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL)



SACS DE SEMENCES EN PAPIER



Les EVPHEL sont également collectés sur les exploitations par des laiteries. N'hésitez pas à vous rapprocher de la vôtre pour connaître les modalités de collecte.

Sites de Montay, Walincourt Selvigny et Montigny en Cambrésis :
Collectes du 12 au 15 nov.
(en même temps que les plastiques usagés issus de l'élevage sur Montay)

Plus d'informations sur le site internet de la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas-de-Calais :
<https://nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr/dechets-agricoles/>
ou au 03 21 60 57 60.



Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais



La règle d'ORE = Ouvert + Rinçé + Egoutté



Bidons en plastique
(contenance jusqu'à 25 litres)



Rinçage et vidange



Automatique

Utilisez un rince-bidon.



Manuel

Remplissez le bidon d'1/3 d'eau, bouchez, secouez et videz dans la cuve du pulvérisateur.

Egouttage



Veillez à laisser égoutter les bidons.

Mise en sache**



Ensachez les bidons ouverts (sans les bouchons) et égouttés.



et les bouchons...

Bouchons et opercules (couvre-cle et pastille protectrice) doivent être déposés dans la sache réservée aux boîtes et sacs.



SAC IDENTIFIÉ



en fagot

Sacs, boîtes, autres
Carton, papier, plastique, aluminium



Vidage



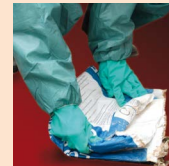
Videz le produit restant dans la cuve du pulvérisateur.

Pliage



Boîte

Ouvrez et aplatissez.



Sac

Aplatissez et pliez.

Mise en sache**



Mettez boîtes et sacs dans la même sache.



* bouchons, opercules, diffuseurs et pièges

Attention Si ces consignes ne sont pas respectées, il appartient au détenteur d'éliminer lui-même ses emballages usagés, en faisant appel à une entreprise spécialisée.

** demandez les saches à votre distributeur

Attention, les bidons de traitement de semences font l'objet d'un cahier des charges et d'une collecte spécifique avec les PPNU

Le respect des cahiers des charges et une bonne préparation des plastiques usagés sont nécessaires pour votre protection, celle des agents de collecte et pour faciliter le recyclage des déchets.

Pour rappel, si les consignes de collecte ne sont pas respectées, les sacs non conformes pourront être refusés et ceux non pris en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sac.



Indiquez sur le sac

- Le nom de l'apporteur
- Le lieu de collecte



Pensez à noter les prochaines dates de collectes

❖ FIFU ET FILM D'ENRUBANNAGE:

21 JANVIER 2020 sur quelques sites

ATTENTION : filets, ficelles et films d'enrubannage à conditionner dans des saches différentes



CHAMBRE D'AGRICULTURE NORD-PAS DE CALAIS



ADIVALOR